



restitution des scellés

Par **Mia_07**, le **02/01/2019** à **15:45**

bonjour,

mon copain a été incarcéré en mai 2016, il a eu son jugement en février 2017 et a été incarcéré pour stupéfiant. Il y avait un PC mac a mon nom chez lui ainsi qu'une gourmette sur lui qui ont été pris lors de la perquisition.

Le procureur vient de me repondre par courrier afin de m informer que je ne pourrai pas l'avoir car au tribunal ils ont souhaités confisquer ces biens.

Ce n'est pas du tout normal c'était mon PC j'ai travaillé dur pour pouvoir me le payer, pouvez m'aider je souhaite faire a nouveau un courrier avec de bons éléments j'ai la facture de mon PC.

Merci pour votre retour